

Christophe CHAMBET-FALQUET

Le droit du travail et le devoir d'initiative

2 mars 2016

La présentation du projet de loi sur le droit du travail est reportée. Sans entrer dans le jeu politicien qui occasionne ce report, il est intéressant d'observer la façon dont la classe politique s'empare d'un sujet de société pour tenter de le faire évoluer. Et le Travail est un sujet central de société. Il permet :

- de réaliser une ambition ou un projet (Accomplissement)
- de structurer les rapports humains (Société)
- de distribuer la richesse créée (Valeur)

L'établissement de règles pour réguler la **Société** et partager la **Valeur** a donné lieu à plusieurs doctrines qui ont développé leur propre droit. Le 20eme siècle est emblématique de l'impact que de telles doctrines peuvent avoir sur le travail : Révolution bolchévique (communisme), New Deal (Interventionisme), Mai 68 (anti-impérialisme), Déréglementation (néolibéralisme), sont quelques exemples marquant aux contextes et aux conséquences très diverses. Mais qui soulignent toutes la nécessité de s'appuyer sur une ambition plus vaste pour soutenir (et justifier) la notion même de travail. On pourra noter qu'il aura suffi d'un siècle pour passer d'une vision idéologique à une vision purement économique...

Quand on s'étonne aujourd'hui du faible engagement des salariés, il faudrait se rappeler que l'automatisation des process a largement contribué à éradiquer la « conscience professionnelle » de l'artisan. Que le terme de « main d'œuvre » s'entend sans aucune initiative qui risquerait de briser la continuité d'un ordonnancement déjà bien pensé. Que les travailleurs les moins qualifiés font l'objet de plus en plus de contrôles afin de cadrer leur attention sur des taches de moins en moins élaborées. Rajoutons quelques pincées de « cerveau d'œuvre », une notion en émergence qui s'inspire de la « main d'œuvre » et dont le but est de traiter par des algorithmes (plutôt que des machines) ses fameuses taches complexes pour lesquelles les hommes font trop d'erreurs. Faisant alors des ingénieurs des travailleurs comme les autres...

Vouloir débattre du droit du travail aujourd'hui est anachronique. Au sens propre : Le droit DU travail est une réminiscence d'un passé industriel où l'emploi salarié occupait une place centrale. Débattre d'un droit AU travail aurait le mérite d'envisager un avenir social en s'affranchissant des catégorisations du passé pour envisager de nouveaux modèles. S'y pencher amène à emprunter des chemins bien différents des autoroutes balisées du prêt-à-penser : elle oblige à s'interroger en marge des systèmes et paradigmes existants pour imaginer de nouvelles solutions et de nouvelles approches. A stimuler son intelligence pour envisager des adaptations originales à des contextes spécifiques, loin des process et automatismes qui ont peuplé l'essentiel de

la dernière révolution industrielle. On y découvre que le futur du travail repose sur l'initiative, sur la façon dont on la fait naitre, dont on l'entretient, dont on la développe, dont on la partage... On y entrevoit surtout l'intérêt de favoriser l'émergence et le bon déroulement de projets, pas seulement ceux des startups technologiques de geeks financées par des fonds d'investissement, mais également ceux de repeuplement des campagnes, de transformation des pratiques énergétiques, ou encore d'éducation tout au long de la vie...

La dimension économique du travail est devenue tellement aveuglante qu'elle occulte sa finalité et condamne toute évolution. « Tout travail mérite salaire » a conduit à une simplification extrême du lien entre travail et argent. Cette simplification ne doit pas masquer la nécessité de réfléchir à d'autres modes de distribution de la **valeur**. Le Revenu Universel de Base en est un, qui a le mérite de garantir à tous le même revenu de base indépendamment de tout travail. On substitue au salaire une allocation dont l'originalité et d'être garantie pour tous. Mais qui ne résout aucun aspect relatif à l'accomplissement de ceux qui en bénéficieront...

Inciter chacun à un devoir d'initiative pourrait être un excellent moyen de développer une vision innovante de **société**. Encourager des projets plutôt que des réformes. Sortir des postures convenues pour porter des ambitions fortes. Accepter de savoir échouer vite pour être sûr d'avoir essayé autre chose. Et permettre d'encourager l'émergence de myriades de nouvelles idées atour de soi. Voilà quelques pistes pour proposer de nouvelles réponses à une question que l'évolution du travail va rendre déterminante : « Qu'est-ce qu'on fait ensemble ici ? »